

CNP

Article ~~77 bis~~ 135

71

Dans la quatrième phrase du huitième alinéa de l'article L. 351-24 du code du travail, la date : « 31 décembre 2002 » est remplacée par la date : « 31 décembre 2003 ».

ANA

Article ~~78~~ 136

I - A. - Dans la première phrase de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 861-5 du code de la sécurité sociale, les mots : « , dès le » sont remplacés par les mots : « au premier jour du mois de ».

B. - La dernière phrase de l'article L. 861-6 du même code est ainsi rédigée :

« Sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 861-5, elle prend effet au premier jour du mois qui suit la date de la décision de l'autorité administrative prévue au troisième alinéa de l'article L. 861-5. »

C. - Dans la première phrase de l'article L. 861-8 du même code, les mots : « à la date de la décision » sont remplacés par les mots : « , sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa

de l'article L. 861-5, au premier jour du mois qui suit la date de la décision ».

II. - Après la première phrase du premier alinéa de l'article L. 861-1 du même code, sont insérées deux phrases ainsi rédigées :

« Cette révision prend effet chaque année au 1<sup>er</sup> juillet. Elle tient compte de l'évolution prévisible des prix de l'année civile en cours, le cas échéant corrigée de la différence entre le taux d'évolution retenu pour fixer le plafond de l'année précédente et le taux d'évolution des prix de cette même année. »

III. - Dans le III de l'article L. 862-4 du même code, le montant : « 57 » est remplacé par le montant : « 70,75 ».

IV. - A. - L'article L. 861-9 du même code est ainsi modifié

1° Dans la première phrase, après le mot : « nécessaires », sont insérés les mots : « à l'administration des impôts, aux organismes de sécurité sociale et » ;

2° Après la première phrase, il est inséré une phrase ainsi rédigée :

« Les personnels des organismes sont tenus au secret quant aux informations qui leur sont communiquées. »

- 1 -

B. – Au premier alinéa de l'article L. 152 du livre des procédures fiscales, après les mots : « obligatoire de sécurité sociale », sont insérés les mots : «, de l'attribution de la protection complémentaire en matière de santé visée à l'article L. 861-1 du code de la sécurité sociale ».

V. – Les dispositions du III entrent en vigueur pour la contribution visée à l'article L. 862-4 du code de la sécurité sociale versée au titre du premier trimestre 2003.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 décembre 2002.*

**Le Président,**

*Signé :* Christian PONCELET

**ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS**

SL

ÉTAT A

(Article ~~du~~ du projet de loi.)

H

TABLEAU DES VOIES ET MOYENS  
APPLICABLES AU BUDGET DE 2003

I. - BUDGET GÉNÉRAL

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluation pour 2003 (En millions d'euros.)
	<b>A. - Recettes fiscales</b>	
	<b>1. IMPÔT SUR LE REVENU</b>	
0001	Impôt sur le revenu	52 588 000
	<b>2. AUTRES IMPÔTS DIRECTS PERÇUS PAR VOIE D'ÉMISSION DE RÔLES</b>	
	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	8 212 000
	<b>3. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	
	Impôt sur les sociétés .....	<del>46 864 000</del> 46 845 300
	<b>4. AUTRES IMPÔTS DIRECTS ET TAXES ASSIMILÉES</b>	
0004	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu .....	460 000
	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes .....	2 330 000
0007	Prélèvements sur les bénéfices tirés de la construction immobilière (loi n° 63-254 du 15 mars 1963, art. 28-IV) .....	
	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, art. 3) .....	1 860 000
0008	Impôt de solidarité sur la fortune .....	2 460 000
0009	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage .....	129 500
0010	Prélèvements sur les entreprises d'assurance .....	67 000
0011	Taxe sur les salaires .....	8 597 500
0012	Cotisation minimale de taxe professionnelle .....	960 000
0013	Taxe d'apprentissage .....	28 000

— 1 —



Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluation pour 2003 (En millions d'euros.)
0014	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue .....	23 000
	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité .....	39 000
0016	Contribution sur logements sociaux .....	>
0017	Contribution des institutions financières .....	440 000
0018	Prélèvement sur les entreprises de production pétrolière .....	>
0019	Recettes diversés .....	3 000
0020	Contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications .....	
<b>Totaux pour le 4 ....</b>		<b>17 397 000</b>
<b>5. TAXE INTÉRIEURE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS</b>		
	Taxe intérieure sur les produits pétroliers .....	<del>125 717 000</del> 25 814 700
<b>6. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
	Taxe sur la valeur ajoutée .....	<del>144 920 000</del> 144 724 000
<b>7. ENREGISTREMENT, TIMBRE, AUTRES CONTRIBUTIONS ET TAXES INDIRECTES</b>		
0023	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices .....	309 000
0024	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce .....	199 000
0025	Mutations à titre onéreux de meubles corporels .....	>
0026	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers .....	3 000
0027	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations) .....	886 000
0028	Mutations à titre gratuit par décès .....	6 237 000
0031	Autres conventions et actes civils .....	290 000
0032	Actes judiciaires et extrajudiciaires .....	>
0033	Taxe de publicité foncière .....	80 000
0034	Taxe spéciale sur les conventions d'assurance .....	2 730 000
0036	Taxe additionnelle au droit de bail .....	>
0039	Recettes diverses et pénalités .....	109 000
0041	Timbre unique .....	325 000
0045	Actes et écrits assujettis au timbre de dimension .....	481 000
0046	Contrats de transport .....	>
0047	Permis de chasser .....	14 000
0051	Impôt sur les opérations traitées dans les bourses de valeurs .....	230 000
0059	Recettes diverses et pénalités .....	390 000
0061	Droits d'importation .....	1 350 000
0062	Prélèvements et taxes compensatoires institués sur divers produits .....	
0064	Autres taxes intérieures .....	168 000
0065	Autres droits et recettes accessoires .....	34 000
0066	Amendes et confiscations .....	56 000
0082	Taxe sur les ouvrages hydroélectriques .....	115 000
0083	Taxe sur les concessionnaires d'autoroutes .....	455 000

7

Nombres de la ligne	Designation des recettes	Évaluation pour 2005 (En millions d'euros)
0084	Taxe sur les achats de viande .....	550 000
0089	Taxe sur les installations nucléaires de base .....	199 000
0091	Garantie des matières d'or et d'argent .....	30 000
0092	Amendes, confiscations et droits sur acquits non restés..	
0093	Autres droits et recettes à différents titres .....	10 000
0094	Taxe spéciale sur la publicité télévisée .....	17 000
0096	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers .....	220 000
0097	Cotisation à la production sur les sucres .....	145 000
0098	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	29 000
0099	Autres taxes .....	66 000

Totaux pour le 7

~~151 000~~ 15727 000

B. - Recettes non fiscales

I. EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE FINANCIER

0107	Produits de l'exploitation du service des constructions aéronautiques au titre de ses activités à l'exportation .....	
0108	Produits de l'exploitation du service des constructions et armes navales au titre de ses activités à l'exportation .....	
0109	Produits de l'exploitation du service des fabrications d'armements au titre de ses activités à l'exportation .....	"
0110	Produits des participations de l'Etat dans des entreprises financières	409 200
0111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés .....	327 000
0114	Produits des jeux exploités par la Française des jeux .....	1 270 000
0115	Produits de la vente des publications du Gouvernement .....	
0116	Produits des participations de l'Etat dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	1 081 000
0129	Versements des budgets annexes .....	13 400
0199	Produits divers .....	"

Totaux pour le 1

3 100 600

2. PRODUITS ET REVENUS DU DOMAINE DE L'ÉTAT

0201	Versement de l'Office national des forêts au budget général .....	"
0202	Recettes des transports aériens par moyens militaires .....	1 400
0203	Recettes des établissements pénitentiaires .....	8 000
0207	Produits et revenus du domaine encaissés par les comptables des impôts .....	467 000
0208	Produit de la cession de biens appartenant à l'Etat réalisée dans le cadre des opérations de délocalisation .....	200
0210	Produit de la cession du capital d'entreprises appartenant à l'Etat	



77

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluation pour 2003 (En millions d'euros.)
0299	Produits et revenus divers	13 000
	<b>Totaux pour le 2</b>	<b>489 600</b>
	<b>3. TAXES, REDEVANCES ET RECETTES ASSIMILÉES</b>	
0301	Redevances, taxes ou recettes assimilées de protection sanitaire et d'organisation des marchés de viandes .....	61 000
0302	Cotisation de solidarité sur les céréales et graines oléagineuses ..	"
0309	Frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes établis ou perçus au profit des collectivités locales et de divers organismes .	3 000 000
	Recouvrement des frais de justice, des frais de poursuite et d'instance .....	8 100
0311	Produits ordinaires des recettes des finances .....	100
0312	Produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation .....	368 000
0313	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires .....	490 000
0314	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907 .....	955 000
0315	Prélèvements sur le pari mutuel .....	393 000
0318	Produit des taxes, redevances et contributions pour frais de contrôle perçus par l'Etat .....	95 220
0323	Droits d'inscription pour les examens organisés par les différents ministères, droits de diplômes et de scolarité perçus dans différentes écoles du Gouvernement .....	400
0324	Contribution des associés collecteurs de l'Union d'économie sociale du logement .....	250 000
0325	Recettes perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction .....	20 000
0326	Reversement au budget général de diverses ressources affectées .....	810 000
0327	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne .....	125 700
0328	Recettes diverses du cadastre .....	13 200
0329	Recettes diverses des comptables des impôts .....	69 000
0330	Recettes diverses des receveurs des douanes .....	32 000
0331	Rémunération des prestations rendues par divers services ministériels .....	218 800
0332	Pénalité pour défaut d'emploi obligatoire des travailleurs handicapés et des mutilés de guerre .....	1 600
0333	Frais de gestion du service chargé de la perception de la redevance audiovisuelle .....	73 540
0335	Versement au Trésor des produits visés par l'article 5, dernier alinéa, de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 .....	17 000
0337	Redevances versées par les entreprises dont les emprunts bénéficient de la garantie de l'Etat .....	"
0339	Redevance d'usage des fréquences radioélectriques .....	118 900
0340	Reversement à l'Etat de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat .....	223 000
0399	Taxes et redevances diverses .....	8 000
	<b>Totaux pour le 3</b>	<b>7 351 560</b>



Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluation pour 2005 (En millions d'euros)
<b>4. INTÉRÊTS DES AVANCES, DES PRÊTS ET DOTATIONS EN CAPITAL</b>		
0401	Récupération et mobilisation des créances de l'Etat .....	53 600
0402	Annuités diverses .....	300
0403	Contribution des offices et établissements publics de l'Etat dotés de l'autonomie financière et des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte, entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'Etat .....	800
0404	Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social .....	3 900
0406	Intérêts des prêts consentis aux organismes d'habitations à loyer modéré et de crédit immobilier .....	
0407	Intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'Etat .....	4 000
0408	Intérêts sur obligations cautionnées .....	1 400
0409	Intérêts des prêts du Trésor .....	935 000
0410	Intérêts des avances du Trésor .....	200
0411	Intérêts versés par divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics au titre des avances .....	"
0499	Intérêts divers .....	35 980
Totaux pour le 4		1 034 700
<b>5. RETENUES ET COTISATIONS SOCIALES AU PROFIT DE L'ETAT</b>		
0501	Retenues pour pensions civiles et militaires (part agent) .....	4 476 000
0502	Contributions aux charges de pensions de France Télécom .....	1 310 000
0503	Retenues de logement effectuées sur les émoluments de fonctionnaires et officiers logés dans des immeubles appartenant à l'Etat ou loués par l'Etat .....	
0504	Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls des rémunérations d'activité .....	
0505	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques .....	320 000
0506	Recettes diverses des services extérieurs du Trésor .....	5 000
0507	Contribution de diverses administrations au Fonds spécial de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'Etat .....	13 300
0508	Contributions aux charges de pensions de La Poste .....	2 615 000
0509	Contributions aux charges de pensions de divers organismes publics ou semi-publics .....	823 140
0599	Retenues diverses .....	"
Totaux pour le 5		9 606 640
<b>6. RECETTES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR</b>		
0601	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires .....	64 000
0604	Remboursement par les Communautés européennes des frais d'assistance et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget .....	373 750

f



N° de la ligne	Designation des recettes	Evaluation pour 2003 (En millions d'euros)
0606	Versements du Fonds européen de développement économique régional .....	»
0607	Autres versements des Communautés européennes .....	33 150
0699	Recettes diverses provenant de l'extérieur .....	23 134
	<b>Totaux pour le 6</b> .....	<b>494 034</b>
	<b>7. OPERATIONS ENTRE ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS</b>	
	Redevances et remboursements divers dus par les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et entreprises similaires .....	
0708	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits .....	61 000
0709	Réaffectation au budget général des recettes des établissements dont l'autonomie a été supprimée par le décret du 20 mars 1939 ...	»
0712	Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle .....	2 800
0799	Opérations diverses .....	15 900
	<b>Totaux pour le 7</b> .....	<b>79 700</b>
	<b>8. DIVERS</b>	
0801	Recettes en contrepartie des dépenses de reconstruction .....	1 200
0802	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'Agence judiciaire du Trésor. Recettes sur débits non compris dans l'actif de l'administration des finances .....	14 300
0803	Remboursements de frais de scolarité, de pension et de trousseau par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent prématurément le service de l'Etat .....	1 900
0804	Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement .....	2 200
0805	Recettes accidentelles à différents titres .....	746 600
0806	Recettes en atténuation des charges de la dette et des frais de trésorerie .....	2 989 000
0807	Reversements de la Banque française du commerce extérieur .....	200 000
0808	Remboursements par les organismes d'habitations à loyer modéré des prêts accordés par l'Etat .....	
	Recettes accessoires sur les dépenses obligatoires d'aide sociale et de santé .....	
0810	Ecrêtement des recettes transférées aux collectivités locales (loi n° 83-8 du 7 janvier 1983) .....	
0811	Récupération d'indus .....	156 400
0812	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur .....	690 000
0813	Rémunération de la garantie accordée par l'Etat aux caisses d'épargne .....	
0814	Prélèvements sur les autres fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations .....	2 350 000
0815	Rémunération de la garantie accordée par l'Etat à la Caisse nationale d'épargne .....	
0816	Versements de la Caisse d'amortissement de la dette sociale au budget de l'Etat .....	3 000 000

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluation pour 2000 (En millions d'euros.)
0817	Recettes en atténuation de trésorerie du Fonds de stabilisation des changes.....	
0818	Versements de l'établissement public prévu à l'article 46 de la loi de finances pour 1997 (n° 96-1181 du 30 décembre 1996).....	270 070
	Recettes diverses.....	<del>12 021 990</del> 2 057 690
	<b>Totaux pour le 8</b>	<del>12 142 060</del> 12 479 360
	<b>C. - Prélèvements sur les recettes de l'Etat</b>	
	<b>I. PRÉLÈVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES</b>	
	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement.....	18 903 662
	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation.....	368 000
0003	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs.....	252 965
0004	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.....	<del>1 661 000</del> 564 710
0005	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle.....	<del>1 582 700</del> 1 587 691
0006	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du Fonds de compensation pour la TVA.....	<del>1 661 000</del> 3 664 000
	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale.....	1 971 000
0008	Dotation élu local.....	46 270
0009	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse.....	28 000
0010	Compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle.....	9 033 035
	<b>Totaux pour le 1 ....</b>	<del>12 142 060</del> 36 419 333
	<b>2. PRÉLÈVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES</b>	
0001	Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit du budget des Communautés européennes.....	15 800 000
	<b>D. - Fonds de concours et recettes assimilées</b>	
	<b>I. FONDS DE CONCOURS ET RECETTES ASSIMILÉES</b>	
1100	Fonds de concours ordinaires et spéciaux.....	
1300	Fonds de concours. Coopération internationale.....	
	<b>Totaux pour le 1</b>	